

<b>Zeitschrift:</b>	Revue de Théologie et de Philosophie
<b>Herausgeber:</b>	Revue de Théologie et de Philosophie
<b>Band:</b>	13 (1925)
<b>Artikel:</b>	Études critiques : l'histoire religieuse de la révolution française de M. Pierre de la Gorce
<b>Autor:</b>	Dubuis, Albert-O.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-380098">https://doi.org/10.5169/seals-380098</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 31.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ÉTUDES CRITIQUES

---

### L'HISTOIRE RELIGIEUSE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE DE M. PIERRE DE LA GORCE

---

Il faut croire que le siège archiépiscopal de Lyon prédispose ceux qui l'occupent à des paroles un peu brusques quand ces prélats ont des démêlés avec le gouvernement français.

C'est, dit-on, le titulaire actuel, S. Em. le cardinal Maurin qui a inspiré le récent et célèbre Manifeste des cardinaux français que la Curie a cru devoir faire désavouer à Notre-Dame.

En 1790, lorsque l'Assemblée Constituante voulut imposer la Constitution civile du clergé, l'archevêque de Lyon, Mgr de Marbeuf, répondit au Directoire du Rhône avec une fierté qui n'était pas sans grandeur : « Je vais vous parler en évêque, en archevêque, en primat des Gaules, titres qui se sont perpétués dans mon siège depuis saint Irénée jusqu'à moi. »

Ce n'est d'ailleurs pas là le seul rapprochement que l'on puisse faire entre ces deux époques :

- a) Les pouvoirs publics traitant avec désinvolture la religion, particulièrement la catholique,
- b) Un épiscopat inquiet, désireux de recevoir des ordres d'en haut, les devançant même, s'ils se font trop attendre,
- c) Un pape exprimant sa douleur, mais reculant, reculant encore l'heure de trancher le débat et de donner une sanction.

Voilà ce que l'historien de la révolution française pouvait décrire, et ce que le futur historien de l'heure présente pourra à son tour dépeindre.

Les événements politico-religieux de ces derniers mois viennent à point nommé pour mettre en valeur l'ensemble des questions exposées par M. Pierre de la Gorce dans l'ouvrage magnifique, monumental, mais point indigeste du tout, qui a pour titre : *Histoire religieuse de la Révolution française*.

\* \* \*

M. de la Gorce était membre de l'Institut lorsque, en 1909 et en 1912, il publia les deux premiers volumes de son œuvre (Librairie Plon, Paris). C'est l'académicien Pierre de la Gorce qui a signé les volumes III, paru en 1916, IV, en 1921 et V, en 1923.

*Histoire religieuse de la Révolution française* : ces mots sont lourds de faits, et souvent de faits considérables, qui nécessitent des retours en arrière, des incursions dans divers domaines, surtout quand — c'est le cas pour l'ouvrage dont nous parlons — l'abondance des détails et des références d'une part, la beauté et l'ampleur du style d'autre part, ont d'abord fouillé l'anatomie du sujet et l'ont ensuite revêtu d'un manteau souvent somptueux.

Cinq volumes : Une grande partie du premier est consacrée à exposer, en manière de préambule, la situation de l'Eglise aux dernières années de la monarchie. C'est ce que l'auteur appelle *l'Eglise privilégiée* ; et, tout en relevant la situation exceptionnelle qui lui était faite, il ne cache pas les dangers et les défaillances qui la minaient : la non-résidence, par exemple, et le relâchement de la foi sous l'influence de l'esprit du dix-huitième.

Puis l'auteur aborde le sujet lui-même :

Reconstituer en un tableau d'ensemble l'histoire des catholiques et des prêtres de France depuis le jour où la révolution naissante les dépouilla de leurs priviléges jusqu'à cet autre jour où, purifiés par la pauvreté, épurés par la persécution, grandis par le martyre, ils rentrèrent dans leurs temples abandonnés et, à l'aurore d'un siècle nouveau, y chantèrent l'Alléluia de Pâques.

(*Préface*)

Voici les étapes de ce martyre :

a) Destruction des priviléges, sécularisation des biens, suppression des ordres monastiques.

b) Chose bien plus grave : La fameuse Constitution civile du clergé, qui crée en France deux sacerdoce opposés : les assermentés et les fidèles à l'ordre romain ; ceux qu'on surnommera les intrus d'une part, les réfractaires de l'autre.

c) De ces deux Eglises coexistantes, la première devait céder la place à la seconde ; ce furent alors les deux lois de proscription de 1791 et de 1792, puis les massacres de septembre, puis la déportation.

d) Nouvelle étape : ce n'est plus le clergé fidèle qui doit tomber ou s'exiler devant le clergé civil ; les idées font du chemin.

C'est au tour de l'Eglise constitutionnelle d'être menacée par le déisme ou l'athéisme. Elle va passer de la faveur à la persécution.

La Convention marque cette nouvelle période. C'est alors la Fête de la Raison (20 brumaire — 10 novembre 1793). C'est surtout la Terreur, qui prétend abolir tout ce qui rappelle le christianisme. On vide les temples, ensuite on les souille.

(Ici, tome troisième, un remarquable chapitre sur les apostats et

les confesseurs de cette époque tragique : déprétrisations, défaillances multipliées ; à son tour l'Eglise constitutionnelle s'effondre au début de 1794.)

e) Il semble que l'on soit arrivé au point culminant des attaques contre la religion.

Avec Robespierre, en effet, une réaction en faveur de la liberté de croyance tend à se dessiner : c'est le déisme gratuit et obligatoire ; c'est la fête de l'Etre Suprême (20 prairial An II — 8 juin 1794). La réaction thermidorienne permet bientôt, février 1795, la première reprise du culte public. La constitution de l'An III rouvre la porte à la liberté religieuse. Deux années où la restauration du culte se poursuit.

f) Mais le coup d'Etat du 18 fructidor (4 septembre 1797) ramène une seconde Terreur : déportation de prêtres à la Guyane, détention aux Iles de Ré, d'Oléron, tandis que, phénomène fréquent aux époques de persécution, de nombreux cultes dissidents tentent de s'établir : les « Réunis », les théophilithropes, les adeptes du culte décadaire, etc. (c'est alors que le Directoire détient Pie VI prisonnier en France).

g) Enfin la dernière étape se résume en une date et un nom : le 18 brumaire et Bonaparte.

Le dernier volume de l'*Histoire religieuse de la Révolution française* est consacré à la période qui va de novembre 1799 à Pâques 1802 : ce sont les longs pourparlers, les délicates transactions, les multiples allées et venues qui aboutiront enfin au Concordat, considéré par M. de la Gorce comme le véritable point final de l'ère des persécutions.

\* \* \*

On vient de donner l'ossature — il faut même dire le squelette — de l'œuvre de M. de la Gorce ; relevons maintenant les trois éléments qui en font la richesse et la beauté :

1<sup>o</sup> C'est d'abord la documentation considérable, puisée aux Mémoires du temps, cela va sans dire, mais surtout aux archives nationales, départementales, diocésaines ; aux centaines de monographies écrites sur tous les points de la France ; aux documents officiels — le tout cité avec une grande modestie. L'indication des sources est toujours là, mais très discrète, et comme s'excusant.

2<sup>o</sup> Un art particulier à M. de la Gorce est ce très léger artifice littéraire qui lui permet de transformer en tableaux d'une grande intensité de vie ce qui fût demeuré, sans cela, sèche énumération :

C'est le procédé par lequel, par exemple, pour dépeindre la situation des divers états ecclésiastiques pendant les dernières années du « beau temps », il suppose un curé de campagne, un peu rustique, un peu envieux, un peu teinté de simplicité évangélique, allant répondre à une citation à comparaître de son évêque.

Durant le long chemin qui va de son presbytère retiré au palais épiscopal, il passe successivement : *a*) chez un confrère pauvre et isolé comme lui ; *b*) sous les murs d'une riche abbaye ; *c*) près d'une cathédrale dans le chœur de la quelle il admire les gros chanoines assis dans leurs stalles ; *d*) enfin il arrive à la riche demeure de son supérieur hiérarchique.

Ce qui permet à l'auteur de décrire les uns après les autres : *a*) l'état des prêtres de campagne ; *b*) la puissance et la richesse des maisons de religieux ; *c*) le sacerdoce doré et majestueux des chanoines ; *d*) enfin l'espèce de seigneurerie qu'exerçaient Leurs Grandeur les évêques. Tout cela, sans que nous ayons l'impression d'une longue nomenclature. Tout cela encore, en nous préparant sans en avoir l'air à l'une de ses thèses favorites : à savoir que l'état d'esprit du clergé rural, ses origines plébées, et sa situation souvent misérable, faisaient de ce cœur humilié un terrain particulièrement propice aux semaines révolutionnaires.

M. de la Gorce se servira du même procédé, habile et légitime, pour dépeindre en son tome quatrième, les étapes de l'exil du pape Pie VI en France.

3<sup>e</sup> Mais ce qui fait de l'ouvrage de M. de la Gorce un véritable monument, c'est la beauté de son style, un style abondant, d'une extrême richesse, et d'une ampleur dont le secret semblait s'être perdu.

On en trouvera un exemple typique au tome premier, pages 373 et suivantes, un passage où l'auteur décrit précisément l'état d'esprit des curés de campagne au moment où les premières rumeurs de la Révolution parviennent à leurs oreilles. Ces trois pages, fort attachantes, sont caractéristiques de la manière de notre auteur. En les admirant comme il convient, on se rendra compte du danger qu'il y a, pour un historien, à posséder une trop belle écriture ; quand on s'en traîne ainsi, à balancer des antithèses, on court le risque de phrasier pour la symétrie, pour le seul plaisir de l'esprit.

Voici une brève citation qui fera sentir et le talent de l'écrivain, et l'attitude qu'il adopte en face de l'histoire (il s'agit des préparatifs de la fête de l'Etre Suprême, III, p. 97) :

Ainsi l'auguste temple rêvé par Charlemagne, lentement élevé de terre par l'humble et glorieux génie du moyen âge, consacré enfin au cœur de la ville, dans l'enceinte de Philippe-Auguste, pour l'honneur et la protection de la cité, — ainsi cette reine de nos cathédrales, radieuse de lumière et mystérieuse d'ombre à l'image de la vie elle-même — ainsi le monument antique qui, d'âge en âge, avait vu passer toute notre histoire comme il avait vu couler la Seine à ses pieds, qui avait imprégné de l'humidité du fleuve ses pierres devenues grisâtres et puisé dans son aspect de vieillesse un prestige de plus, qui peu à peu avait enfoncé dans le sol sa puissante structure comme pour marquer qu'il faisait corps inséparable avec notre terre ancestrale, et qu'on ne pouvait le détruire sans atteindre la France elle-même — ainsi la vénérable

église, revêtue de toutes les majestés, celle du temps, celle de la beauté, celle des souvenirs, avait été désignée pour le suprême reniement.

Ces quelques lignes suffisent à dévoiler le double caractère de l'écrivain — et l'on appréciera ou l'on blâmera suivant la théorie que l'on aura des exigences de l'histoire :

M. de la Gorce est un poète ; il fait de la littérature, au meilleur sens du terme.

M. de la Gorce, juge, témoigne d'une sympathie très marquée pour l'une des parties. Il ne s'en cache d'ailleurs pas ; il a même averti ses lecteurs dans sa préface :

Parmi les œuvres révolutionnaires, j'ai dû étudier la pire de toutes : c'est-à-dire l'œuvre religieuse ; de là une rigueur qui n'a pu que rarement s'adoucir.

On sympathise d'ailleurs à cette répulsion d'un croyant et d'un homme de goût à l'égard d'une époque robuste peut-être, mais brutale.

Ce qu'on regrette davantage, c'est que l'auteur ait fait une part si minime, presque inexistante au protestantisme. Il a traité l'histoire d'une façon bien connue, mais peu scientifique : dans l'ignorance volontaire de ce qui n'est pas l'Eglise catholique. On sent, malgré certains efforts d'impartialité, une sorte de répugnance à l'égard des protestants : les Necker, les Rabaut-Saint-Etienne, les Barnave ; on le sent surtout à la façon dont il parle des troubles de Nîmes de l'année 1790.

Il aurait eu l'occasion pourtant de faire de suggestifs rapprochements entre les persécutions, les exils, les oppressions dont il auréole le front des prêtres insermentés et les mêmes martyres que la France catholique infligea aux Huguenots un siècle auparavant.

Mais M. de la Gorce est un peu comme Louis XIV : on doit lui avoir dit qu'il n'y avait plus guère de protestants en France à cette époque. Et, en fermant son très bel ouvrage, on voit se dessiner une tâche : sans oublier les livres ni les nombreux articles récemment publiés, sans oublier surtout le grand cours que M. le professeur Sabatier donne à la Faculté de Strasbourg, on peut dire que l'Histoire religieuse de la Révolution française, en ce qui concerne l'Eglise protestante, reste à faire.

A.-O. DUBUIS.